Le Job-Sharing : un modèle de travail innovant et prometteur

Autor(en): **Krone-Germann, Irenka / Aymone de Chambrier, Anne**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **72 (2014)**

Heft 2

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-823237

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LE JOB-SHARING: UN MODÈLE DE TRAVAIL INNOVANT ET PROMETTEUR

Irenka Krone-Germann et Anne Aymone de Chambrier
Association PTO (Part-Time Optimisation)
www.go-for-jobsharing.ch

Plus de 60% des femmes et 15% des hommes travaillent à temps partiel en Suisse. Les employeurs savent désormais que le temps partiel est aujourd'hui incontournable. Cependant, quels en sont les effets sur le marché de l'emploi? Malgré la conciliation entre travail et famille, le travail à temps partiel a pour conséquence plusieurs inconvénients, tant pour l'employé que pour l'employeur: les postes à temps partiel sont rarement proposés par des annonces mais plutôt octroyés sur mesure, à la demande des employés. Ils ne permettent que difficilement d'accéder à des postes à responsabilité, de changer d'emploi ou encore d'assurer une présence durant toute la semaine. Les effets peuvent même s'avérer négatifs, confinant des personnes hautement qualifiées dans des postes peu valorisants et sans perspective. De nouvelles formes de discriminations entre hommes et femmes peuvent apparaitre, étant donné le pourcentage élevé de temps partiel féminin.
Au vu des compétences sous-utilisées de femmes qualifiées et du nombre croissant d'hommes désirant travailler à temps réduit, le partage d'emploi, communément appelé «job-sharing», est à la fois une alternative au travail à temps partiel et au temps complet. C'est un modèle de travail innovant et prometteur qui amène de grands avantages à l'employeur et à l'employé. La mise en pratique du partage d'emploi s'adresse à un large public, car il est applicable à différentes périodes de la vie active. Il s'adresse ainsi aux:

> Jeunes professionnels, pour mieux intégrer le marché de l'emploi.
> Femmes et hommes actifs entre 25 ans et 50 ans, qui sont parents ou qui souhaitent consacrer une partie de leur vie à d'autres activités en dehors de leur profession.
> Seniors qui, quelques années avant la retraite ou une fois retraités, aspirent à un mode de vie professionnelle moins intensif, tout en restant actifs.

Dans le but d'informer et de promouvoir le job-sharing en Suisse, l'Association PTO (Part Time Optimisation) a vu le jour suite à l'expérience du partage d'emploi des soussignées appliqué durant sept ans au Secrétariat d'Etat l'économie (SECO) en tant que responsables de programme dans la Coopération économique et le développement. Convaincues par ce modèle de travail, nous avons souhaité informer les employeurs et les employés sur les nombreuses facettes du job-sharing à travers un site internet www.go-for-jobsharing.ch et par un guide pratique disponible en français et allemand. Cette expérience rejoint par ailleurs les débats en cours sur les nouvelles pratiques et l'amélioration des conditions de travail.

Les articles qui suivent apportent un éclairage diversifié sur la thématique du job-sharing:

> Le premier article présente les conclusions et recommandations d'une enquête statistique (Fév. 2014) portant sur la pratique du job-sharing en Suisse. Avec le soutien de deux hautes écoles (FHNW, Olten et HEG Arc, Neuchâtel), l'Association PTO a mis au point le concept de l'enquête. Les résultats dévoilent l'intérêt croissant des entreprises pour le partage d'emploi et les défis qui subsistent pour sa mise en oeuvre.

> Dans une interview avec le Prof. Norbert Thom de l'Institut pour l'organisation et le personnel de l'Université de Berne, il ressort que le partage d'emploi en tant qu'innovation sociale fait partie intégrante d'une bonne gestion des ressources humaines. Le job-sharing est aujourd'hui un impératif économique pour assurer que la formation, l'expérience et le savoir-faire des employés qualifiés aient un impact durable.

> La contribution de Irenka Krone-Germann met en lumière les liens entre l'économie collaborative (Sharing Economy) qui bouscule les règles traditionnelles de production et de consommation avec le concept de partage d'emploi. Les quatre piliers de l'économie partagée, dont le concept est né au début de ce siècle, sont analysés au travers de la pratique du job-sharing.

> Sous un angle lié aux transformations des organisations, Aurélie Gouillon insiste sur le fait que la question de la conciliation vie privée - vie professionnelle est une question éminemment sociétale.

> Démontrant que le temps partiel et le job-sharing concernent les hommes tout autant que les femmes, Jürg Wiler relate la campagne active de l'Association Teilzeitmann.ch en Suisse visant à encourager davantage d'hommes à travailler à temps partiel et à atteindre plus d'équité entre les genres sur le marché de l'emploi.

> Pour clore ce dossier, Nicole Baur, journaliste et cheffe de l'Office de la politique familiale et de l'égalité à Neuchâtel apporte un témoignage plus personnel et plein d'humour sur l'importance et les aléas du job-sharing dans son application.

Ces différentes contributions montrent qu'actuellement, les conditions en Suisse sont particulièrement propices à la mise en œuvre du job-sharing en tant qu'alternative sur le marché de l'emploi. Une telle évolution, si elle se confirme, contribuera à plus d'équité professionnelle et à une meilleure valorisation du capital humain à disposition dans notre pays.